

Elaboration du SCoT de la Bresse Bourguignonne

Comité technique n°5 – 7 octobre 2014

MIFE – Louhans – 14h30

RELEVÉ DE DECISIONS

Personnes présentes :

VADOT Anthony	Président SMBB et Cœur de Bresse
JACQUARD Françoise	Vice-présidente SMBb et CC Bresse Revermont 71
GUIOTON Jacques	Vice-président SMBb et Président CC canton de PIERRE-DE-BRESSE
COLIN Thierry	Président CC Saône Seille Sône
RAVET Sébastien	Services SMBb
FEVRE Sandra	Services CUISEAUX Intercom'
GOY Isabelle	Services CC Cœur de Bresse
DIOGON Sandrine	Services CC Saône, Seille, Sône
ROUTHIER Benoît	Services CC Portes de la Bresse
RAMBOURG Bruno	DREAL Bourgogne
THEVENIN Jean	DDT 71
PILLOT Sandrine	DDT 71
VIGNERON Bruno	DDT 71
HUBSCHER Timothée	CITADIA Conseil Rhône Alpes
RODET Séverine	Even Conseil
LOPEZ Maxime	Aire Publique

Personne excusée : M. Daniel BERTIN, Président CUISEAUX Intercom'

Début de la réunion : 14h30

Le relevé de décisions du 2 septembre 2014 est adopté ; les représentants de la DDT souhaitent que chaque diaporama leur soit communiqué. Anthony VADOT accepte la demande en rappelant que ce sont des documents de travail dont la diffusion doit être limitée.

En lien avec la présentation du diaporama « PADD comité technique 7 octobre 2014 » par CITADIA Conseil, Aire Publique et Even Conseil :

- 1) Le déroulement du séminaire 15 octobre est présenté et amendé

- 2) Pour les animateurs éclairés, Françoise JACQUARD en parlera avec Didier FICHET, Thierry COLIN avec Jean-Marc LEHRE, Benoît ROUTHIER en parlera en Bureau des Portes de la Bresse et Sandra FEVRE rappelle que Daniel BERTIN n'est pas disponible le mercredi. Les animateurs éclairés sont attendus à 16h30 au LEAP pour une formation adéquate
- 3) Chaque défi est détaillé par les intervenants qui prennent en compte le débat lancé par M. Jacques GUITON sur les traditions bressanes en matière d'urbanisme
- 4) Les prospectives du territoire présentées ont été retravaillées depuis le 2 septembre 2014
- 5) La carte des pôles reste à confirmer entre LA CHAPELLE SAINT SAUVEUR et BELLEVESVRE en sachant que les Pôles auront des droits et des devoirs en terme de consommation foncière. M. Jacques GUITON n'a pas d'objection à ne plus être pôle sauf si cela comporte un risque de blocage de projets pour LA CHAPELLE SAINT SAUVEUR
- 6) Sébastien RAVET informe que le Conseil Régional a répondu à la contribution SRADDT du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne ; l'identification des pôles est très importante y compris pour les politiques territoriales 2014-2020 en rappelant que la Région est devenue autorité de gestion du FEADER qui finance LEADER. Anthony VADOT alerte sur ce point.
- 7) Il est précisé que le séminaire du 15 octobre 2014 au LEAP de la Bresse n'est pas une réunion de décisions mais de réflexions. Les décisions seront prises par le comité syndical après une nouvelle présentation dans les communautés de communes.

La prochaine réunion du comité technique aura lieu vendredi 7 novembre à 9h30 pour le débriefing du séminaire 15 octobre 2014 (réservation salle conférence droite confirmée le 9 octobre auprès de l'accueil MIFE) et le diaporama présenté sera envoyé aux membres du comité technique (effectué par courriel du 8 octobre + réponse CRB contribution SRADDT).